

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	32
Représentés	9
Absent	2

Votes	
Pour	41
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

Le mercredi 25 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 18 juin 2025, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Mathilde BEZACE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, El Arbi CHIRRANE, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

MME Béatrice ALIROL pouvoir à Billy SOMSOUK
M. Hassan AOUMMIS pouvoir à Catherine DESPRÈS
Mme Hamida BOUGUEROUA pouvoir à Bénédicte HACHE
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Martine FOURNIAUD pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Walid SAYADI pouvoir à Moustapha THIAM

Étaient absent.e.s :

Stéphane BANCE, Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Approbation du Plan d'action 2025 dans le cadre de la convention de partenariat entre la ville de Choisy le Roi et la Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale du Val de Marne

Approbation du Plan d'action 2025 dans le cadre de la convention de partenariat entre la ville de Choisy le Roi et la Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale du Val de Marne

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Moustapha THIAM,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération n° 24.050 du 22 Mai 2024 approuvant la convention cadre de partenariat 2024-2026 entre la Ville de Choisy-le-Roi et la Chambre de commerce et d'industrie du Val de Marne

Vu le plan d'action annuel 2025, proposé pour l'année 2025 dans le respect des principes de la convention cadre de partenariat 2024-2026 entre la Ville de Choisy-le-Roi et la Chambre de commerce et d'industrie du Val de Marne,

Considérant que la Ville de Choisy-le-Roi a pour objectif d'améliorer l'attractivité commerciale, renforcer la proximité avec les acteurs de son tissu économique et leur proposer à travers des accompagnements individualisés des actions destinées à améliorer leurs performances économiques,

Vu la Finances / Commerces / Marchés Développement Economique / Emploi / Insertion du 12 juin 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve, la signature du plan d'action 2025 entre la Ville de Choisy-le-Roi et la CCI du Val de Marne,

ARTICLE 2 : Autorise le Maire ou son représentant à les signer,

ARTICLE 3 : Dit, que la Ville de Choisy-le-Roi, a inscrit ces dépenses au budget de la Ville,

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20250701-25-065-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025